**ARC ESSONNE**

Comité départemental de Tir à l’Arc de l’Essonne

 **FICHE INSCRIPTION**

photo

 **Séjour JEUNES**

Du lundi 14 au vendredi 18 avril 2025

**Nom : Prénom :**

Date de naissance :

Adresse :

N° licence : Club ou compagnie :

Catégorie : U11 -U13 – U15 – U18 \*

Matériel emmené au séjour \* : (à remplir avec votre entraineur)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Arc classique viseur | Arc classique sans viseur | Arc à poulies |
|  |  |  |
| Arc personnel | Arc du club |  |
|  |  |  |
| Arc de compétition | Arc en bois | Arc plastique |

(Entourer les mentions correctes – 1 par ligne)

Tire en : droitier – gaucher \* Nombre d’années de pratique :

Contact Responsable légal :

Tel fixe :
Tel portable : (père) :

 (mère) :

 (enfant) :

Courriel :

J’atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du séjour Jeunes et être d’accord avec les termes de celui-ci.

Je, soussigné donne l’autorisation de diffuser les photographies de mon enfant prises dans le cadre du séjour Jeunes organisé par Arc Essonne, sur le site du comité : [www.archers91.fr](http://www.archers91.fr) . Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces photos respecterons l’anonymat de l’enfant et ne porterons pas atteinte à sa réputation.

Date : Signature :

\* Barrer la (ou les) mention inutile **ARC ESSONNE**

Comité départemental de Tir à l’Arc de l’Essonne

INFOS SEJOUR JEUNES

Le séjour débute le lundi 14 avril à 9 h et se termine le vendredi 18 avril 2019 à 16 h30

Le transport est à la charge des parents.

Adresse : Centre Mione
52 rue du Cdt Arnoux
91 730 Chamarande

Les inscriptions seront prises en compte à la réception des documents mis en ligne sur le site :  <http://www.archers91.fr> rubrique « Jeunes/ séjour Jeunes »

* La fiche d'inscription complétée
* L'autorisation parentale complétée
* La fiche sanitaire de liaison
* Photocopie de la feuille des vaccinations du carnet de santé
* Photocopie de l’attestation d’assuré social du parent dont dépend l’enfant (avec nom de l’enfant)
* Le règlement 420 € : si par chèque à l’ordre du CDTAE, indiquez au dos le nom de l'archer (si différent du nom du cheque) . (chèques vacances acceptés + 10€ de frais – soit 430€ en chèques vacances ANCV)

Le chèque ne sera débité qu’au 1er jour du séjour.

Les dossiers non complets ne seront pas validés.

À envoyer le tout à :

ARC ESSONNE - CDTAE

1 rue Fernand Raynaud

ZI Apport de Paris

91 100 Corbeil-Essonnes

Une confirmation d'inscription vous sera alors envoyée par courriel.

Toutes les informations sont disponibles sur le site : [http://www.archers91.fr/](http://www.archers91.fr/wordpress/archers/)

Rubrique « Jeunes » puis « séjour jeunes »

Sanitaire :

Tout traitement doit être mentionné sur la fiche sanitaire. Tout **médicament avec l’ordonnance correspondante** sera être **remis au responsable** du séjour à l’arrivée au centre.

Equipements :
- vêtements : voir exemple de liste (trousseau) sur le site
-matériel de tir : arc, 8 flèches au minimum, petit matériel de rechange (plumes, encoches, repose-flèches…)

Accès :

RN20 direction Etampes – sortie Etrechy –Chamarande – dans Etrechy : au stop à gauche, direction Domaine Deptal de Chamarande.
Traverser Chamarande.

Entrée et parking du Centre à la 2ième porte du parc sur la droite.